



UNION DEPARTEMENTALE **FO** DE L'ESSONNE

12, PLACE DES TERRASSES DE L'AGORA 91034 EVRY CEDEX

TEL : 01 60 78 15 57

mail : udfo91@gmail.com - site <http://www.udfo91.fr>

MAINTIEN DES SERVICES PUBLICS PARTOUT EN ESSONNE !

Nous l'avons déjà dénoncé, par la voix de nos syndicats dans l'enseignement, à la DGFIP (Impôt, Trésor), dans les mairies, le département, la préfecture, la Sécurité Sociale (CPAM et CAF), Pôle Emploi, etc...

Mais aussi, par la voix de nos représentants dans les conseils de la CPAM, de la CAF et de Pôle Emploi.

NON, la dématérialisation n'est pas la solution pour l'accès au service public. Non les réductions des effectifs de fonctionnaires et des agents de la Sécurité Sociale et de Pôle Emploi ne permettent pas de faire face aux demandes grandissantes des usagers et assurés...

La situation ne fera que s'aggraver avec l'arrivée du prélèvement à la source, de l'augmentation des ayants droit de la prime d'activité, de l'intégration du RSI à la CPAM. Plus de charge de travail sans ajustement des effectifs à la hauteur des besoins. Ça ne s'améliorera pas au regard des coupes budgétaires annoncées pour 2019.

En Essonne, même si nous sommes en Ile-de-France, une grande partie des Essonnais est privée d'accès de proximité. Des responsables politiques et des directions d'administrations donnent pour consigne de renvoyer sur les sites internet dédiés et ou dans des lieux de « Services au Public » où l'on ne reçoit que sur rendez-vous. Sans oublier que nous n'avons pas accès à internet avec le même niveau de qualité d'un endroit à un autre. Coupures ou débits lents, ça existent aussi en Essonne...

Cette situation oblige, soit à prendre des transports en commun qui ne sont pas directs, soit à prendre son véhicule quand nous en avons un ou de nous équiper de moyens d'accès à internet... au bout des coûts supplémentaires.

Au final, des personnes en difficulté ne font plus valoir leurs droits face au parcours du combattant ou pire certains sont rayés de la carte et ne perçoivent plus leurs indemnités.

On nous éloigne des techniciens experts dans leur domaine respectif qui peuvent répondre précisément au cas par cas au regard de la situation particulière de chacun. C'est ce que l'on attend du Service Public républicain de proximité, celui qui doit garantir un traitement égalitaire sur tout le territoire de notre République.

Oui, Monsieur le Défenseur des droits, on ne doit "Laisser personne de côté".

L'Union Départementale FO de l'Essonne appelle l'ensemble de ses militants à préparer la riposte, c'est le sens de ses écrits permanents et de la déclaration de sa Commission Exécutive Elargie du 15 janvier 2019. Nous répondrons présents aux appels de nos structures qui iront dans ce sens.

Contact : Christophe LE COMTE – Secrétaire Général UD FO 91 : 06-68-66-25-24

Evry, le 17 janvier 2019



COMMUNIQUE